



PETITION

Non à la hausse de la Taxe sur les Véhicules de Société (TVS)

La loi de Finances de 2006 a profondément modifié la fiscalité applicable aux véhicules de société. La modification de l'assiette de calcul entraîne en fonction du nombre de chevaux fiscaux, une hausse de 25 à 35 %.

En outre, au-delà de 5000 Kms par an l'entreprise qui remboursera les kilomètres effectués par un collaborateur avec son propre véhicule, sera redevable de la taxe sur les véhicules de société (TVS).

L'entreprise se voit donc aujourd'hui taxée pour un véhicule qu'elle ne possède pas !

Pour une entreprise avec 5 commerciaux, le surcoût annuel est de l'ordre de 5 x 3 000 € soit 15 000 € pour un véhicule type 307 HDI.

Si aujourd'hui nous acceptons de payer une taxe sur un véhicule qui ne nous appartient pas, qu'en sera-t-il demain ?
Va-t-on imposer l'air que l'on respire ?

Les PME ne peuvent supporter ces augmentations de charges à répétition

Jean-François ROUBAUD, Président de la CGPME, a saisi Thierry BRETON, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

Nous devons soutenir cette démarche !

Alors mobilisons-nous pour le retrait de cette taxe inacceptable !

Nom et Prénom.....

Entreprise.....

Adresse.....

Refuse l'augmentation de la TVS

SIGNATURE.....

Cachet de l'entreprise